



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL N°5 Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, 5 rue des sources, sous la présidence de Monsieur Denis MAILLER, le Maire.

Présents :

Denis MAILLER, Fabien CARD, Nathalie BERLAND, Roselyne FILLIATRE, Anne DUFOULON, Sylvain POITOUT, Virginie DOMINGUEZ, Laurent CAPDEVIELLE, Margot RICHETER, Jocelyne MANENTI, Marie-Odile TOUX, Jean-Marie PAGANT.

Absents ayant donné pouvoir :

Cyril HATEM donne pouvoir à Fabien CARD.

Absents excusés :

Agnès ENGEL

Arthur BECKER

Secrétaire de séance :

Fabien CARD.

Ordre du jour :

1. Elections sénatoriales 2026 – désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.
2. Demande de soutien financier à Romain Maulave pour sa participation à l'Ironman Nice 2026.
3. Baisse de l'indemnité du maire.
4. Annulation des délégations du maire (délibération 2026-10 du 21 mars 2026)
5. Délégations du maire

Divers

6. Divers.

1- Elections sénatoriales 2026 – désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

M. le Maire désigne des délégués des conseils municipaux et leurs suppléants

Titulaires : Denis MAILLER, Anne DUFOULON, Sylvain POITOUT

Suppléants : Nathalie BERLAND, Fabien CARD, Marie-Odile TOUX

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

2- Demande de soutien financier à Romain Maulave pour sa participation à l'Ironman Nice 2026.

M. le Maire explique qu'un jeune habitant de Norges la Ville demande un soutien financier pour la préparation de son Ironman à Nice en 2026. Un soutien de 200€ a été voté pour Romain Maulave.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

3- Baisse de l'indemnité du maire.

Monsieur le Maire informe sa baisse de son indemnité de 450€ brut afin de palier au recrutement d'un agent administratif qui débutera le 1^{er} septembre qui n'a pas été budgété initialement.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

4- Annulation des délégations du maire (délibération 2026-10 du 21 mars 2026)

Monsieur le Maire explique lors des élections en mars dernier, une délibération (2026-10 du 21 mars 2026) a été faite pour les délégations du maire. Selon la préfecture, certains points sont à préciser. M. le Maire expose les précisions à apporter.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

Abstention :0.

5- Délégations du maire.

M. le Maire présente les possibilités pour ses délégations. Il propose de garder les délégations du mandat précédent avec des précisions.

Décision du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote pour :13.

Vote contre :0.

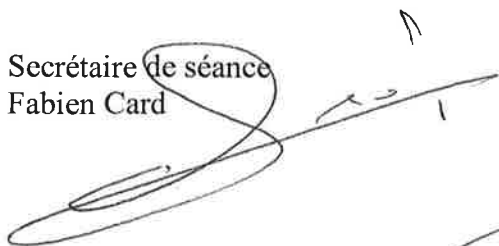
Abstention :0.

DIVERS

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL :

19h00

Secrétaire de séance
Fabien Card



Le Maire
Denis MAILLER



